

REGLEMENT DU JEU
« Qui emmèneriez-vous dans votre valise ? »

Du 9 décembre 2019 au 5 janvier 2020

ARTICLE 1. ORGANISATION

La société Perfectstay.com, Société par actions simplifiées au capital social de 426.247 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 818 188 385 R.C.S Paris, située au 10 rue de Penthièvre – 75008 Paris, organise un jeu sans obligation d'achat qui débutera le lundi 9 décembre 2019 pour se terminer le 5 janvier 2020 à 23h59 inclus (date et heure française de connexion faisant foi).

Le jeu, la publication du concours et l'interprétation du règlement dédié au jeu sont soumis au droit français.

Le jeu est accessible sur la page Facebook d'Emirates The List : <https://www.facebook.com/EmiratesTheList/>.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook, Google, Apple ou Microsoft.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion du personnel de la société PerfectStay.com et Emirates ainsi qu'aux membres de leurs familles. La participation de tout résident d'un autre pays ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 3. MECANIQUE DU JEU

Afin de participer au jeu et tenter de gagner un des 3 lots mis en jeu, le participant devra liker la page Facebook Emirates The List (<https://www.facebook.com/EmiratesTheList/>) et la page Facebook My Kabuto Luggage (<https://www.facebook.com/KabutoLuggage/>) ainsi que taguer en commentaire le nom de deux amis qu'il emmènerait dans sa valise Kabuto connectée.

Il n'y a pas de limite de participations par personne - même nom, même prénom, même adresse électronique ou identifiant Facebook - pendant toute la période du jeu. Le participant peut commenter autant de fois qu'il le souhaite durant toute la période du jeu pour maximiser ses chances du moment qu'il tague des amis différents à chaque nouveau commentaire.

Le simple fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 4. DOTATION

La dotation n'est attribuée qu'à une personne majeure. 3 dotations sont mises en jeu.

Les dotations 1, 2 et 3 sont les suivantes : 3 Valises Cabine Kabuto 4 roues connectées. La valeur unitaire de la valise est de 495€.

Le lot ne pourra pas être remplacé par une contrepartie numéraire.

ARTICLE 5. DESIGNATION DES GAGNANTS

Les 3 gagnants seront désignés au plus tard le 13.01.2020, lors du tirage au sort réalisé par la société Perfectstay.com, parmi l'ensemble des personnes dûment inscrites au plus tard le 05.01.2020-23h59 inclus (date et heure françaises de connexion faisant foi). Il sera procédé à la vérification de leur éligibilité au gain de la dotation les concernant.

Les 3 gagnants seront tagués en commentaire de la publication du jeu concours et seront invités à contacter Emirates The List en message privé Facebook afin de partager leurs coordonnées, nécessaires à l'envoi de leur dotation. S'ils ne se manifestent pas dans les 7 jours calendaires suivant la publication de ce commentaire d'annonce des gagnants, ils perdront tout droit à la dotation. Des suppléants pourront être désignés par tirage au sort dans les mêmes conditions. Si les gagnants et les suppléants éventuellement contactés ne devaient se manifester, les dotations resteront la propriété de la société Perfectstay.com.

ARTICLE 6. INFORMATIONS GENERALES

Tout participant autorise la société Perfectstay.com à procéder à toute vérification concernant son identité, ses coordonnées ainsi que sa date de naissance.

Perfectstay.com ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendant de sa volonté, elle était amenée à annuler, écourter, prolonger, reporter ou modifier les conditions de participations et les modalités du présent jeu.

PerfectStay.com ne saurait être tenu responsable d'un quelconque incident relatif aux perturbations téléphoniques et/ou de réseau, au maniement de l'internet, aux coupures de courant empêchant un internaute de concourir au jeu avant l'heure limite.

Perfectstay.com ne saurait être tenu responsable de perturbations ou de pertes de messages papiers ou électroniques résultant des services postaux ou électronique.

Toute participation au jeu implique l'adhésion au présent règlement. Toute fraude, ou tentative de fraude, manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de percevoir indûment le lot, ou le non-respect du règlement, ou toute intention malveillante de perturber le déroulement du jeu, pourra donner lieu à des sanctions à l'égard de son auteur. PerfectStay.com se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires.

Perfectstay.com se réserve la possibilité d'apporter toute modification au règlement du jeu, à tout moment, sans préavis, ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. Dans l'hypothèse de modifications, celles-ci feraient alors l'objet d'un avenant au règlement du jeu et d'une publication sur la page <https://www.facebook.com/EmiratesTheList/>.

Le participant est réputé avoir accepté ces modifications du simple fait de sa participation à l'Opération à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification.

ARTICLE 7. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles collectées sont traitées par la société organisatrice sur le fondement de l'intérêt légitime consistant à promouvoir l'image du responsable de traitement et assurer l'animation commerciale. Ces données seront utilisées aux fins de participation au jeu décrit dans le présent règlement, de l'élaboration de statistiques commerciales, d'utilisation dans des communications promotionnelles liées au présent jeu (uniquement lorsque le participant a gagné) et afin de proposer des offres commerciales, sous réserve de l'exercice de leur droit d'opposition par les participants.

Les données seront conservées dans un environnement sécurisé pendant la durée nécessaire pour gérer la participation au jeu et l'attribution de la dotation, et pour une durée d'un an à des fins promotionnelles et de prospection commerciale.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données « RGPD » du 27 avril 2016, les participants pourront, à tout moment, accéder aux informations les concernant, s'opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, et s'opposer à leur communication à des tiers ou à leur utilisation à des fins commerciales, en écrivant par lettre simple à : La société Perfectstay.com, 10 rue de Penthièvre – 75008 Paris

Le participant peut en cas de contestation former une réclamation auprès de la CNIL, dont le site Internet est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cnil.fr>

Le siège de la CNIL est situé 3, Place de Fontenoy 75007 Paris.

La société organisatrice a désigné un Délégué à la Protection des Données, que le participant pourra contacter à l'adresse suivante : La société Perfectstay.com, Délégué à la Protection des Données - 10 rue de Penthièvre – 75008 Paris